

COMMUNE DE FLEURIE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

N° 26-20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14 Quorum : oui

L'an deux mil vingt six, le trente et un mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MIGUET.

Date de convocation : 25 mars 2026.

Présents : MIGUET Frédéric, DUCHARNE Jean Paul, VERNIAU Evelyne, MAITRE Patrice, DORIER Isabelle, BERNARD Christian, VAISSE Mireille, BIASIELLI Gwenaëlle, BRIDAY Anaïs, DESGOUTTES Johann, MANISSIER Maxime, MATRAY Maud, THEVENET Florian, FOILLARD Etienne,

Absents excusés : TISSERAND CHALANDE Nathalie

Pouvoir : TISSERAND CHALANDE Nathalie donne pouvoir à MIGUET Frédéric

Secrétaire de séance : Evelyne VERNIAU

Objet : Mise en place des commissions de la commande publique

Il est proposé de créer une Commission d'Appel d'Offre (CAO), celle-ci intervient pour l'attribution des marchés passés en procédures formalisées et dont le montant est supérieur aux seuils européens.

Il est proposé de créer une Commission de Délégation de Service Public (CDSP), celle-ci analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre

Dans un souci de bonne équité, il est proposé au conseil municipal que la composition de la « CAO » soit identique à la composition de la « CDSP ».

VU les articles L1411-5 et suivants ; D1411-3 et suivants du code générale des collectivités territoriales ;

VU le code générale de la commande publique

CONSIDERANT QUE le maire souhaite une assistance technique et d'aide à la décision.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de la création des commissions « CAO » et « CDSP »,
- **PRECISE** que les commissions mentionnés ci-dessus seront présidés par le maire, et seront composés de 3 titulaires et de 3 suppléants,
- **DESIGNE** les membres suivants pour siéger à cette commission :
Jean Paul DUCHARNE, Evelyne VERNIAU, Anaïs BRIDAY en tant que titulaires
Patrice MAITRE, Florian THEVENET, Etienne FOILLARD en tant que suppléants
- **PRECISE** que peuvent être convoqués aux réunions de la « commission CDSP », à titre consultatif :
 - les agents compétents dans le domaine objet du marché ;
 - le comptable ;

Ainsi fait et délibéré à Fleurie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

